

Avril 2024

## **Avec 100 M €, GPSEA atteint un record d'investissement en 2024**

**Mercredi 3 avril, l'assemblée de l'intercommunalité Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) se réunira sous la présidence de Laurent Cathala et adoptera son budget pour l'année 2024.**

Cette année, les investissements portés par GPSEA atteindront le chiffre record de 100 millions d'euros, tous budgets confondus et reports inclus. Il s'agit du plus haut niveau d'investissement jamais atteint à GPSEA. Cet effort est supérieur à ceux des deux autres territoires du Val-de-Marne réunis.

Ces montants sans précédent confirment la place de GPSEA parmi le trio de tête des douze intercommunalités de la Métropole du Grand Paris qui investissent le plus. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle est la traduction d'une volonté politique constante et consensuelle qui fédère l'ensemble de nos seize communes et le conseil de territoire pour doter GPSEA d'un projet fort et ambitieux au service de nos habitants. Elle est rendue possible par la qualité de la gestion de notre collectivité et en particulier sa capacité à maîtriser les coûts, notamment en matière de traitement des déchets ménagers, à capter des cofinancements pour près de 10 millions d'euros en 2024, mais aussi à dynamiser le tissu économique et soutenir ainsi les recettes de notre intercommunalité.

Ce très haut niveau d'investissement est aussi, pour GPSEA, une manière d'être solidaire de ses communes dans une période difficile pour elles. En effet, elles sont frappées de plein fouet par les crises majeures qui se succèdent (Covid-19, hyper-inflation) et l'épuisement du modèle de décentralisation qui ne leur permet plus aujourd'hui de s'inscrire dans des trajectoires financières soutenables.

Ainsi, en investissant puissamment, GPSEA ajoute des moyens significatifs à ceux des communes pour permettre la réalisation de leurs projets et de leurs engagements.

En accompagnant cette politique de mesures de protection budgétaire (100% des baisses du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales obtenues par GPSEA ont été affectées aux communes ; un fonds de solidarité de 16,5 millions euros attribué aux communes de moins de 12 000 habitants ; des achats groupés ; la mise à disposition d'une ingénierie gratuite ; la modération du fonds de compensation des charges territoriales ; le lissage dans le temps du coût des services partagés), notre intercommunalité contribue à soulager les tensions financières des communes.

Fidèle au principe d'équilibre territorial qui structure son action depuis sa création, GPSEA conduira, en 2024, une opération majeure d'équipement dans chacune de ses communes membres. Ainsi, GPSEA investit massivement dans l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. 72 millions d'euros de dotations budgétaires sont dédiés au seul domaine de la voirie depuis la création de notre intercommunalité, auxquels s'ajoutent des crédits pour les réseaux d'eaux pluviales et usées.

En 2024, parmi la centaine d'opérations qui seront menées ou initiées dans ce domaine, on peut relever celles, majeures, du Chemin Latéral à Alfortville, de la Maréchale au Plessis-Trévisé, d'Albert Garry à Limeil-Brévannes, de la Croix Saint-Nicolas à La Queue-en-Brie ou de la Passerelle du Parc à Marolles-en-Brie.

À travers les opérations prioritaires anticipées (OPA), GPSEA inaugurera en 2024 une nouvelle famille de travaux d'assainissement qui, s'articulant avec les travaux de droit commun (réalisés en lien avec les opérations de voirie) et les actions du plan « Baignade », ont vocation à préfigurer notre futur schéma directeur d'assainissement, centré autour de la protection du patrimoine et des milieux naturels et la prévention des risques climatiques. La première opération de ce type aura lieu dans le secteur du ru de La Fontaine de Villiers à Noiseau (rue Léon Blum et chemin des Basses Brunnes).

Portant une trentaine de projets d'aménagement et cinq projets de renouvellement urbain, GPSEA sera particulièrement engagé en 2024 dans les opérations de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Haut du Mont-Mesly à Créteil et de la ZAC du Colonel Fabien à Bonneuil-sur-Marne.

Développant une politique active de soutien aux mobilités à travers l'adoption d'un plan local de mobilités (PLM), d'un plan vélo mais aussi de l'ouverture d'une négociation avec Île-de-France Mobilités (IDFM) pour exiger une amélioration globale des transports sur notre territoire, GPSEA lancera en 2024 les travaux de réhabilitation de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger et d'embellissement du parking relais de Sucy-en-Brie.

Disposant, depuis 2021, d'une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) qui prévoit la construction ou la réhabilitation d'une quinzaine d'équipements publics, GPSEA sera mobilisé en 2024 par les opérations du pôle culturel de Chennevières-sur-Marne, de la médiathèque de Mandres-les-Roses, du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne, du centre nautique du Bois d'Auteuil à Villecresnes (qui rouvrira avant l'été), de la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) à Périgny-sur-Yerres ou encore de l'espace associatif du Presbytère à Santeny.

### **Zoom sur deux opérations**

#### **Transformation du Chemin Latéral à Alfortville**

L'opération consiste principalement à réhabiliter le mur de soutènement existant pour une mise en accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) des trottoirs en partie haute et basse de la voie. Le mur existant sera démoli et remplacé en plusieurs phases. Une réhabilitation de l'escalier et le remplacement des garde-corps est comprise. À l'issue de ces travaux, un réaménagement de la voirie est programmé. La fin du chantier est programmée pour le premier semestre 2025.

Budget total : 2,7 M€

#### **Rénovation du centre nautique du Bois d'Auteuil à Villecresnes**

Après une saison de fermeture due à la volonté d'améliorer les performances énergétiques et la consommation de la ressource eau de cet équipement, GPSEA, qui en a désormais la responsabilité, procédera à sa réouverture pour l'été. GPSEA y a effectué des travaux de rénovation et d'embellissement : rénovation des bassins (notamment leur revêtement) et leurs plages, installation de jeux d'eau pour enfants, réfection du système d'alimentation et de traitement de l'eau, réhabilitation partielle de l'intérieur du bâtiment.

En plus de l'ouverture aux particuliers, GPSEA souhaite ensuite la reprise de l'accueil de groupes d'enfants pour l'apprentissage de la natation, le développement d'activités ludo-pédagogiques autour de la nage et l'organisation d'événements (lecture, spectacles, projections...).

Budget mobilisé : 2M€ TTC

Au-delà de l'investissement, GPSEA porte une ambition globale de service public que traduit cette carte



**Contact presse :**  
Amarine Nabi, directrice de l'Attractivité  
[anabi@gpsea.fr](mailto:anabi@gpsea.fr)  
01 41 94 31 22